

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (AAOI)
N° DNCMP/4.1/S/2018

RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE PROCEDER A UN AUDIT APPROFONDI D'AIR BURUNDI ETENDU A LA SOBUGEA, DETERMINER LA VALEUR ACTUALISEE DE LEUR PATRIMOINE ET DE L'ACTION ET PROPOSER UNE STRATEGIE DE RESTRUCTURATION/REDRESSEMENT DE LA COMPAGNIE AERIENNE NATIONALE AIR BURUNDI ET D'AMELIORATION DES PERFORMANCES DE LA SOBUGEA

Date de publication : 3 / 5 / 2018
Date d'ouverture : 12 / 6 / 2018

Objet

1. Dans le cadre de la politique nationale de réforme des Sociétés à Participation Publique (SPP) , le Service chargé des Entreprises Publiques (SCEP) a reçu du Gouvernement du Burundi la mission de recruter un Cabinet chargé de procéder à l'audit approfondi d'AIR BURUNDI étendu à la Société Burundaise de Gestion des Entrepôts et d'Assistance des Avions en Escale (SOBUGEA), déterminer la valeur actualisée de leur patrimoine et de l'action et proposer une stratégie de restructuration/redressement de la compagnie Air Burundi et d'amélioration des performances de la SOBUGEA.

Le SCEP invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres International ouvert, tous les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés.

Financement du marché

2. Le marché sera financé par le SCEP via le compte n° 1101/001.24 « Appui à la réforme des Sociétés à Participation Publique ».

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29/01/2018.
4. Les services prévus dans le cadre de ce marché sont constitués en un seul lot.
5. Le rapport de l'audit est à livrer dans un délai maximum de 60 jours calendaires conformément à la législation burundaise à partir de la date de notification du contrat signé par les deux Parties.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales justifiant des capacités juridiques, techniques et financières, une solide connaissance en matière d'audit des compagnies de transport aérien et une expérience avérée en matière de formulation des stratégies et des programmes d'exploitation du transport aérien et d'assistance des avions au sol.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées aux articles 161 et 162 de la Loi n°1/04 du 29 janvier 2018 portant modification de la loi n°1/01 du 04 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

N.B : Les associations sans but lucratif (asbl) et les ONG ne sont pas éligibles pour ce Marché.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au secrétariat du Service Chargé des Entreprises Publiques (SCEP). Il peut être obtenu auprès du secrétariat du SCEP moyennant le paiement d'un montant non remboursable de cinq cent mille francs burundais (500.000 FBU) qui exclut les frais de port, dont la moitié (250.000 FBU) au compte intitulé « Appui à la réforme des SPP » n° 1101/001.24 ouvert à la Banque de la République du Burundi et l'autre moitié (250.000 FBU) au compte de transit des recettes non fiscales n° 1101/00.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

Le dossier sera remis sur présentation des bordereaux de versement au secrétariat du SCEP.

Les offres doivent être rédigées en **langue française** et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question d'éclaircissements complémentaires relative au présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit au SERVICE CHARGE DES ENTREPRISES PUBLIQUES « SCEP » (28, Avenue du 18 septembre, BP : 240, BUJUMBURA - BURUNDI, Tél : (257) 22 24 65 92, E-mail : scep.bi2013@gmail.com), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 12. Les réponses doivent être envoyées par l'Autorité contractante et réceptionnées par le soumissionnaire au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de dépôt des offres (Art.128 de la Loi n°1/04 du 29 janvier 2018 portant modification de la loi n°1/01 du 04 février 2008 portant Code des Marchés Publics).

Présentation de l'offre

10. Les soumissionnaires doivent soumettre seulement une offre.

10.1 Les offres seront présentées en six (6) exemplaires : un original et 5 copies, avec mention « **ORIGINAL** » et « **COPIE** », selon le cas. Elles seront envoyées dans une enveloppe fermée contenant elle-même deux enveloppes fermées, paraphées et cachetées contenant :

- ✓ L'offre technique ;
- ✓ L'offre financière.

10.2 La première des enveloppes intérieures portera la mention « Mission de procéder à un audit approfondi d'AIR BURUNDI étendu à la SOBUGEA, déterminer leur valeur actualisée du patrimoine et de l'action et proposer une stratégie de restructuration /redressement de la compagnie Air Burundi et d'amélioration des performances de la SOBUGEA». « Offre technique à n'ouvrir qu'en séance publique d'ouverture des offres du 12/6/2018 ».

10.3 La seconde portera la mention « Mission de procéder à un audit approfondi d'AIR BURUNDI étendu à la SOBUGEA, déterminer leur valeur actualisée du patrimoine et de l'action et proposer une stratégie de restructuration /redressement de la compagnie Air Burundi et d'amélioration des performances de la SOBUGEA». « Offre financière à n'ouvrir qu'en séance publique d'ouverture des offres du 12/6/2018 »

10.4 Les deux enveloppes intérieures porteront l'identité du soumissionnaire.

10.5 L'enveloppe extérieure portera l'adresse du Maître d'Ouvrage, le nom du projet, le titre et le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres, à n'ouvrir qu'en séance publique d'ouverture des offres du 12/6/2018 ». Elle ne portera pas d'identité du soumissionnaire ; au cas contraire, l'Acheteur ne pourra garantir que l'offre a été remise anonymement et l'offre sera rejetée.

10.6 L'autorité contractante exige aux éventuels représentants des soumissionnaires étrangers, de fournir dans leurs offres, un document attestant la qualité de représentant ou de mandataire du soumissionnaire, ainsi que l'étendue des pouvoirs conférés audit représentant/mandataire.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire d'un montant de Dix millions (10 000 000) de Francs burundais ou son équivalent en dollars américains ou en euros pour les étrangers.

12. Les offres devront être soumises au secrétariat du SERVICE CHARGE DES ENTREPRISES PUBLIQUES « SCEP », 28 Avenue du 18 septembre, BP : 240, BUJUMBURA - BURUNDI, au plus tard le 12/6/2018 à 10 : 00 heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de quatre -vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres doivent être déposées au secrétariat du SERVICE CHARGE DES ENTREPRISES PUBLIQUES « SCEP », 28 Avenue du 18 septembre, BP : 240, BUJUMBURA - BURUNDI, au plus tard le 12/06 2018 à 10 : 00 heure locale.
15. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants au SERVICE CHARGE DES ENTREPRISES PUBLIQUES « SCEP », 28 Avenue du 18 septembre, BP : 240, BUJUMBURA - BURUNDI, au plus tard le 12/06 2018 à 10 : 30 (heure locale).

Critères de qualification

17. Les exigences en matière de qualifications sont :

- La conformité de l'offre sur le plan administratif et légal ;
- La conformité de l'offre sur le plan technique :
 - Expérience du bureau ;
 - Expérience du personnel clé ;
 - Qualification du personnel clé.
- La note supérieure ou égale à 80% sur l'offre technique ;
- la note la plus élevée en combinant le score technique et financier conformément au Dossier d'Appel d'Offres (la note la mieux disante).

Adresse

18. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
SERVICE CHARGE DES ENTREPRISES PUBLIQUES « SCEP », 28 Avenue du 18 septembre, BP : 240, BUJUMBURA – BURUNDI, Tél : (257) 22 24 65 92, E-mail : scep.bi2013@gmail.com

